



Enseignement des langues : une question de cohésion nationale !

Discours de Mathias Reynard, conseiller national (VS)

Seules les paroles prononcées font foi.

Pour le Parti socialiste, l'école est une priorité. Nous nous engageons pour une école publique fondée sur l'égalité des chances et le respect, une école ouverte à tous les enfants (peu importe leur couleur de peau, leur religion ou la situation de leurs parents), une école ambitieuse, de qualité et dotée de suffisamment de moyens. La question de l'enseignement des langues est en ce sens tout à fait centrale. Elle l'est d'autant plus dans un pays comme la Suisse, dont le plurilinguisme est une richesse inestimable. Le respect des minorités linguistiques et la compréhension entre les différentes cultures qui composent notre pays ont historiquement fait la force de la Suisse.

L'importance de l'enseignement des langues est reconnue explicitement dans la loi fédérale sur les langues. Les objectifs sont clairs et la loi doit impérativement être respectée. Or, la situation est aujourd'hui loin d'être harmonisée entre les cantons et le vieux débat perdure. Le compromis de 2004 de la CDIP (intégré ensuite dans le concordat HarmoS) prévoit, dans son article 4, l'enseignement de deux langues étrangères (dont une nationale) dès l'école primaire et l'acquisition de compétences similaires dans celles-ci d'ici la fin de la scolarité obligatoire. Jusqu'à présent, aucun gouvernement cantonal n'a pris position contre ce compromis et le Conseil fédéral a de son côté répété son attachement à l'enseignement des langues nationales en rappelant le nécessaire bilan de cette harmonisation prévu en 2015. L'article 62 de la Constitution (al. 4), accepté par 86% de la population en 2006, stipule qu'en cas de mésentente des cantons, la Confédération devra légiférer pour harmoniser les objectifs pédagogiques.

Toutefois, le débat a pris depuis quelques temps une nouvelle dimension avec les attaques répétées contre l'enseignement du français dans certains cantons alémaniques, remettant ainsi en question la Constitution et la législation fédérale. Curieusement, ces offensives sont soutenues par des milieux politiques qui se prétendent patriotes et défenseurs de l'identité suisse, mais qui semblent préférer donner la priorité à l'anglais plutôt qu'à une langue nationale.

Une telle remise en question ne pourra être acceptée. Le PS s'engagera pour que la Confédération légifère et assure l'enseignement des langues nationales si les cantons devaient faire le choix de briser cet équilibre et d'attaquer frontalement la cohésion de ce pays.

Pour le PS, l'enseignement de langues étrangères à l'école primaire est primordial, dans l'intérêt des élèves. Les études confirment l'efficacité de l'enseignement précoce des langues et l'apprentissage plus facile de la seconde langue étrangère. Mais des ambitions élevées pour notre jeunesse imposent aussi de permettre concrètement aux enseignants d'atteindre ces buts. Devant d'éventuelles difficultés pédagogiques, il convient d'adapter les moyens pour permettre cet apprentissage et non de revoir à la baisse les objectifs. Dans le cas contraire, l'école publique ne serait pas à la hauteur des attentes actuelles et les plus

fortunés combleraient ces lacunes par le biais de l'enseignement privé. L'égalité des chances serait ainsi remise en question. L'apprentissage des langues doit au contraire être assuré pour tous, sans privilèges. Une politique ambitieuse demande donc des moyens pour l'éducation, afin de pouvoir mettre en place des classes de petites tailles, de créer du matériel pédagogique adapté et de mettre l'accent avant tout sur la communication. Il importe également de favoriser davantage l'enseignement bilingue, ainsi que les échanges entre régions linguistiques, tant pour les élèves que pour les enseignants. Le PS s'engage sans relâche en ce sens.

Les attaques actuelles à l'encontre du français dans certains cantons sont extrêmement graves et d'autant plus déplacées dans le contexte politique actuel. En effet, elles menacent le fragile équilibre de notre pays et sont un danger pour la cohésion nationale. La Suisse s'est construite sur le respect de ses minorités. Rien ne justifie que seules les communautés linguistiques minoritaires fassent l'effort de découvrir la langue et la culture de la majorité alémanique. Pour avoir du sens et garder sa valeur, ce pas doit être fait de façon réciproque. A chaque langue correspond une culture, une sensibilité, une façon de voir le monde et de désigner les choses. C'est une richesse de la Suisse qu'il faut protéger et à laquelle tous les jeunes doivent avoir accès durant leur scolarité. Alors que la culture suisse veut que chaque Helvète puisse se parler dans sa propre langue, le dérapage actuel peut nous faire craindre pour demain une normalisation à l'anglais comme langue de communication entre régions linguistiques nationales. Quelle perte énorme pour la richesse de notre pays ! Le Parti socialiste ne laissera pas s'organiser ce gâchis et travaille au contraire au renforcement de l'enseignement des langues durant la scolarité obligatoire, de façon harmonisée.

Les enjeux de ce débat sont énormes. L'apprentissage de nos langues est un élément central de notre cohésion nationale. Elle permet la compréhension mutuelle, le respect des autres cultures qui fondent ce pays, le vivre-ensemble. Le PS y tient, autant qu'à l'égalité des chances.